

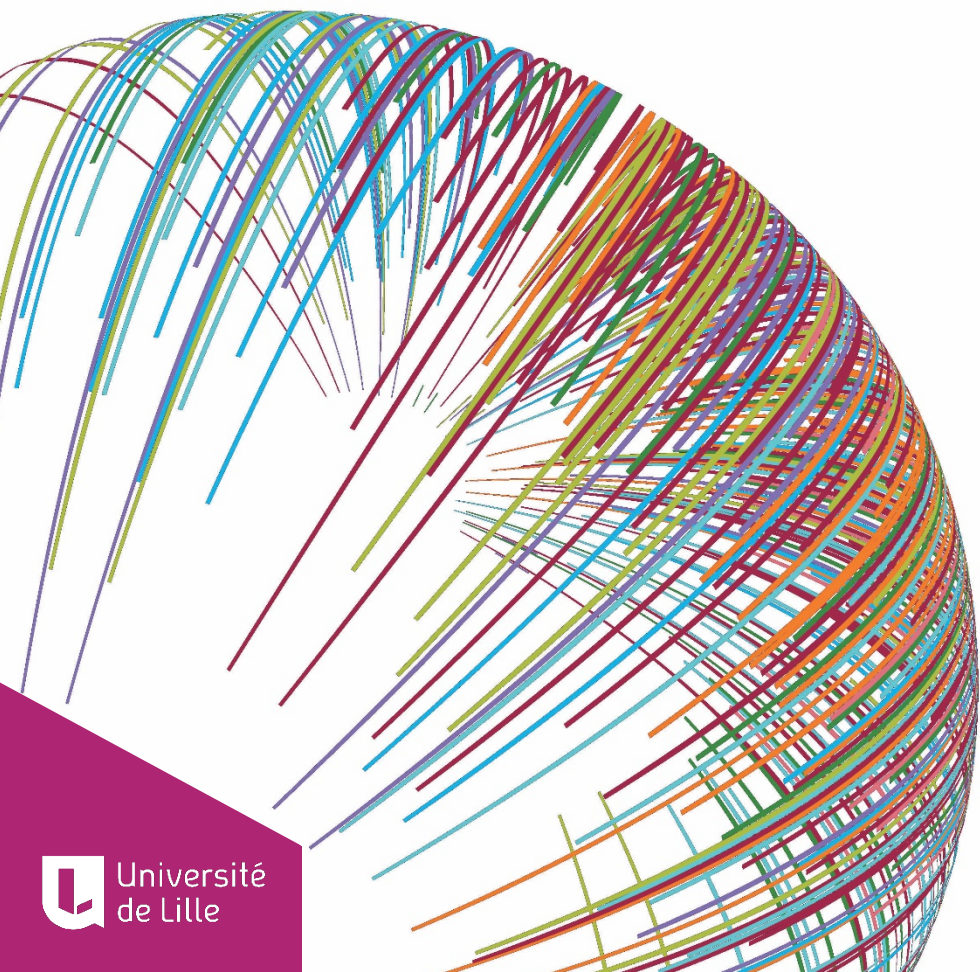
UNIVERSITÉ DE LILLE
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LIVRET D'ACCUEIL

LICENCE 3 – entrée par validation d'acquis

—

**UFR DECCID, DÉPARTEMENT DE
SOCIOLOGIE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL**



La licence Sociologie est proposée au sein du département Sociologie et développement social qui lui-même est une composante parmi d'autres de l'UFR DECCID.

LE MOT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chères étudiantes, chers étudiants,

L'équipe pédagogique du département « Sociologie et Développement Social » de l'UFR DECCID vous souhaite la bienvenue en Licence 3.

Notre département assure la responsabilité administrative et pédagogique de deux formations : la licence mention Sociologie (avec ses deux parcours : Histoire et Sociologie Quantitative) et le master mention Intervention et Développement Social. Par ailleurs, il est étroitement lié au Ceris (Centre de Recherche « Individus, Epreuves, Sociétés »), qui est le laboratoire de sociologie de l'université de Lille SHS, au sein duquel les enseignants-chercheurs du département mènent leur activité de recherche.

Pour réussir ses études à l'université, il est indispensable de bien connaître l'organisation de la formation dans laquelle on est inscrit et le contenu des cours qui y sont dispensés. Mais il est aussi utile de disposer d'une connaissance minimale de l'environnement institutionnel dans lequel cette formation prend place. Ce livret, qui se veut un condensé des informations clés contenues dans le guide des études, vise à vous orienter dans votre formation et au sein de l'université. L'équipe pédagogique et administrative est également présente pour vous accompagner, si besoin. Ce livret est un outil important pour vous aider à trouver vos marques en cette période de rentrée universitaire. Il vous sera également utile tout au long de l'année en vous informant sur le calendrier, le contenu de la formation et les conditions de validation, vos interlocuteurs.... A vous aussi de vous investir, si vous le souhaitez, dans la vie et les activités du département, notamment dans l'association AEDS.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire et, au-delà, de parvenir au bout de votre projet de formation entre satisfaction de votre curiosité intellectuelle et préparation de votre avenir personnel.

L'équipe pédagogique de la licence de sociologie

LA LICENCE 3 MENTION SOCIOLOGIE

La licence 3 est la dernière année qui conduit au grade de Licence. Elle est organisée autour de deux semestres : le semestre 5 et le semestre 6. Ces semestres sont construits autour de 10 Unités d'Enseignement (UE) chacun, capitalisables, et qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités (stages).

Une année = 2 semestres = 20 UE = 60 crédits

Valider votre L3 vous permettra d'obtenir la licence de sociologie et développement social et vous permettra de candidater à l'entrée dans le master de votre choix.

Semestre 5	
UE 1 : Initiation aux théories sociologiques	
UE 2 : Initiation aux méthodes sociologiques	
UE 3 : Initiation à l'histoire économique et sociale	
UE 4 : Initiation à l'histoire politique contemporaine	
UE 5 : Sociologie de la protection et des institutions sociales	
UE 6 : Problèmes sociaux, politiques sociales	
UE 7 : Economie solidaire et développement durable	
UE 8 : Sociologie des inégalités sociales	
UE 9 : Langues vivantes	
Option Sociologie Histoire	Option Développement social
UE 10 : Méthodes de recherche	UE 10 : Préparation au stage
Semestre 6	
UE 1 : Sociologie des âges	
UE 2 : Sociologie des vulnérabilités	
UE 3 : Histoire de la protection sociale en Europe	
UE 4 : Histoire socio-culturelle	
Option Sociologie Histoire	Option Développement social
UE 5 : Nouvelles pistes de recherche en histoire	UE 5 : Institution et collectivités publiques
UE 6 : Théories sociologiques	UE 6 : Gestion de projet
UE 7 : Sociologie historique	UE 7 : Sociologie historique
UE 8 : Culture de masse, culture médiatique	UE 8 : Développement social
UE 9 : Langues vivantes	UE 9 : Langues vivantes
UE 10 : Mémoire de recherche	UE 10 : Stage

Pour connaître le détail, se reporter au guide des études sur le site de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille3.fr/ufr-deccid/sds/formations/>

Attention ! Les étudiants entrés par la VAP et inscrits dans le parcours Sociologie quantitative ne doivent pas passer les UE « d'initiation » au semestre 5.

STRUCTURE DE LA LICENCE ET VOS INTERLOCUTEURS

Direction du département de Sociologie et Développement Social
Jean-Michel Wachsberger (directeur) : jean-michel.wachsberger@univ-lille.fr
Vanessa Stettinger (Directrice adjointe) : vanessa.stettinger@univ-lille.fr
Responsable de la Licence mention Sociologie
Jacques Rodriguez : jacques.rodriguez@univ-lille.fr
Responsable de Licence 3
Aline Chamahian : aline.chamahian@univ-lille.fr
Responsables du Parcours Histoire
Claire Barillé : claire.barille@univ-lille.fr
Yann Le Lann : yannlelann@yahoo.fr
Responsables du Parcours Sociologie Quantitative
Fabien Torre : fabien.torre@univ-lille.fr
Aline Chamahian : aline.chamahian@univ-lille.fr

Secrétariat du département de Sociologie et Développement Social
Responsable administrative
Marie Wasilewski : marie.wasilewski@univ-lille.fr
Tel: 03 20 41 61 03
Secrétariat pédagogique de la Licence 3
Orlane Buisine : orlane.buisine@univ-lille.fr
Tel : 03 20 41 66 78
Horaires d'ouverture du secrétariat
Lundi : 13h30-16h45
Mardi, mercredi : 9h-12h15 et 13h30-16h45
Jeudi : 13h30-16h45
Vendredi : 9h-12h15

LES ÉTAPES DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Tout au long de l'année :

- Il est indispensable de vous connecter sur votre ENT (Environnement Numérique de Travail : <https://intranet.univ-lille.fr/accueil/>) avec votre identifiant (prenom.nomX.etu) et votre mot de passe,
- Veillez à consulter vos mails sur votre **adresse individuelle universitaire** telle qu'elle vous est attribuée à la suite de votre inscription administrative (adresse mail du type : prenom.nomX.etu@univ-lille.fr)
- Consulter régulièrement les informations d'ordre administratif et pédagogique (propres à chaque cours) diffusées sur la plateforme Moodle.

Semestre 5	Semestre 6
Il se déroule du lundi 16 septembre au samedi 21 décembre 2019	Il se déroule du lundi 13 janvier au samedi 07 mai 2020
Pause pédagogique de Toussaint : du lundi 28 octobre au samedi 02 novembre 2019	Pause pédagogique de février : du lundi 24 au samedi 29 février 2020
Vacances de Noël : du lundi 24 décembre 2019 au samedi 05 janvier 2020	Vacances de printemps : du lundi 13 au samedi 25 avril 2020
Examens terminaux	Examens terminaux
Session 1 : du 06 au 11 janvier 2020	Session 1 : du 11 au 16 mai 2020
Session 2 : du 08 au 13 juin 2020	Session 2 : du 17 au 26 juin 2020

DE MON DOSSIER D'INSCRIPTION À MA PARTICIPATION AUX EXAMENS

2 ÉTAPES OBLIGATOIRES

1^{ère} étape : mon Inscription Administrative (I.A.)

Il est impératif d'activer votre ENT avant la 2^{ème} étape

2^{ème} étape : mes inscriptions pédagogiques (IP) aux 10 UE indispensables

Seule l'IP vous permet de participer aux examens et de valider vos résultats aux semestres.

Attention : elle est à effectuer pour chaque semestre et les dates vous sont communiquées via votre ENT, les informations générales de la L3 sur Moodle ainsi que sur le panneau d'affichage au secrétariat.



LES EXAMENS COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour réussir, informez-vous auprès de l'ensemble des interlocuteurs en capacité à vous aider (enseignants, secrétaires, responsables de formation).

Il existe **2 sessions d'examens** pour chacun des deux semestres :

- La session 1 se déroule tout au long du semestre. Les examens ont lieu, le plus souvent, selon le mode du contrôle continu (CC), selon les modalités propres à chaque cours (exposés en TD, devoirs surveillés, devoirs maison, petits exercices, dossiers, etc.) et organisé par le département et vos enseignants. Il est parfois possible que l'évaluation se fasse par un contrôle terminal. Dans ce cas précis, l'évaluation sur table est organisée par la Direction de l'Administration des Etudes Universitaires (DAEVU) pendant la période balisée des examens pour la session 1. C'est en parcourant le guide des études et au cours de vos enseignements que vous connaîtrez les modalités précises d'évaluation pour chacune de vos UE.
- La session 2 (session de rattrapage en cas d'échec lors de la session 1). Il s'agit d'un contrôle terminal (CT) : examen écrit planifié par la DAEVU et/ou oral, rendu de dossier planifié par le département.

Pour les règles de validation d'un semestre, de l'année et de compensation entre les semestres, nous vous invitons à vous référer au guide des études et/ou à contacter la responsable d'année pour toutes questions ou situations particulières.

Il y a également plusieurs lieux d'information : l'affichage du département et l'ENT (Plateforme MOODLE)

Attention ! En cas d'absence à un examen, il est impératif de fournir à votre secrétariat un certificat médical dans les 8 jours qui suivent immédiatement l'épreuve.

Il est également impératif d'informer vos enseignants d'absences éventuelles en cours et des empêchements, vous concernant, d'assister de façon régulière ou ponctuelle à des cours en raison de contraintes professionnelles.

